



DEJEPS TRIATHLON

PERFECTIONNEMENT SPORTIF TRIATHLON

Diplôme de niveau V - Formation en 14 mois - Moirans-en-Montagne - 693h (dont 65h de FOAD)

EMPLOIS & COMPÉTENCES

La possession du diplôme atteste que son titulaire met en œuvre les compétences suivantes en triathlon, paratriathlon, duathlon, aquathlon et bike and run :

- concevoir un projet d'action ;
- coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action ;
- conduire une démarche de perfectionnement sportif en triathlon et disciplines enchaînées ;
- conduire une démarche d'apprentissage de la natation ;
- encadrer le triathlon et disciplines enchaînées en sécurité.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

- UC1** • Concevoir un projet d'action ;
- UC2** • Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action ;
- UC3** • Conduire une démarche de perfectionnement sportif en triathlon et disciplines enchaînées ;
- UC4** • Encadrer le triathlon et disciplines enchaînées en sécurité.

Chaque UC est sanctionnée par des épreuves certificatives et il est possible de valider chaque UC indépendamment les unes des autres. Une fois validée, cette unité de compétence est définitivement acquise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

UC 1-2 : production d'un dossier, soutenance orale et entretien.

UC 3-4 : production d'un dossier, réalisation d'un document personnel, mise en situation professionnelle, démonstration technique à vélo et entretien.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Avoir 18 ans et valider les épreuves de sélection ;
- Être titulaire de l'attestation de « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) ou son équivalent en cours de validité ;
- Avoir satisfait à l'épreuve théorique de l'examen du permis de conduire ;
- Être admis à l'examen du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) et si nécessaire produire l'attestation justifiant de la vérification de maintien des acquis ;
- Justifier d'une participation à cinq triathlons, quelles que soient les distances, dans une période de cinq années précédant l'entrée en formation.